

■ **Francis Andrey Sàrl**, à Cugy (VD), CH-550-1040626-9, gypserie et peinture (FOSC du 30.07.2004, p. 10/2384282). Statuts modifiés le 26 mai 2009. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts sociales de CHF 1'000. L'associé-gérant Andrey Francis est alors titulaire de 19 parts de CHF 1'000. Andrey Josiane, inscrite sans signature et qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à Andrey Francis, maintenant avec 20 parts de CHF 1'000. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du gérant du 26 mai 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par courrier ou par courriel.

Registre journalier no 8214 du 29.05.2009
(05051864 / CH-550.1.040.626-9)